

Annexe B
Rapport d'état détaillé relatif
aux recommandations
depuis 2012

| Domaine de vérification | Ministère ou agence | Année | Volume | Chapitre | Par. | Recommandation | État auto-déclaré |
|---|---------------------|-------|--------|----------|------|---|--------------------|
| Assurance-maladie Paiements aux médecins | Santé | 2012 | 2 | 2 | 42 | <p>Nous recommandons que le ministère élabore un plan d'action, comprenant des étapes et des échéanciers précis, en vue de corriger les faiblesses que nous avons relevées dans notre travail. Le plan d'action devrait inclure, sans s'y limiter, ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la surveillance de la rémunération des médecins, y compris toutes les méthodes de rémunération (paiements à l'acte, salaire, paiements à la vacation), du total des paiements ainsi que du plafond et du « compte de groupe d'appel » pour les médecins salariés. • Améliorer la fonction de vérification par les mesures suivante : élargir l'étendue de la vérification pour englober tous les paiements d'Assurance-maladie; recourir à une stratégie de vérification axée sur les risques; s'assurer que l'unité de vérification possède les compétences et les informations nécessaires; rédiger des procédures pour l'autorisation, le traitement, l'enregistrement des reprises et des remboursements de recouvrements; présenter dans des rapports destinés au public la performance réelle de son unité de vérification en comparaison des objectifs de recouvrements et justifier les écarts; utiliser davantage le Comité de revue professionnelle, etc. | Non mise en oeuvre |

| Domaine de vérification | Ministère ou agence | Année | Volume | Chapitre | Par. | Recommandation | État auto-déclaré |
|---|---------------------|-------|--------|----------|------|---|--------------------|
| Assurance-maladie Paiements aux médecins | Santé | 2012 | 2 | 2 | 42 | <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'application de la conformité des médecins avec la loi et les politiques ministérielles qu'effectue le ministère en établissant une politique en matière d'application et en mettant en oeuvre des conséquences pour les médecins qui ne se conforment pas, comme ceux qui surfacturent, facturent en double pour des services liés aux blessures en milieu de travail et ceux qui ne préparent pas de facturation pro-forma. S'assurer que les factures présentées pour des services de radiologie respectent la loi et que les paiements pour ces services font l'objet des mêmes contrôles des paiements, de surveillance et de vérification que les autres paiements à l'acte. Améliorer et automatiser le processus de recouvrement des paiements d'Assurance-maladie portant sur les factures de Travail sécuritaire NB. | Non mise en oeuvre |
| Assurance-maladie Paiements aux médecins | Santé | 2012 | 2 | 2 | 43 | Comme le gouvernement le fait pour la rémunération des employés et les paiements aux fournisseurs, et pour améliorer la reddition de comptes, nous recommandons que le ministère présente dans des rapports destinés au public la rémunération totale de chaque médecin, peu importe la méthode de rémunération – paiements à l'acte, salaire, paiements à la vacation ou autres modes de rémunération. | Non mise en oeuvre |

| Domaine de vérification | Ministère ou agence | Année | Volume | Chapitre | Par. | Recommandation | État auto-déclaré |
|---|---------------------|-------|--------|----------|------|--|--------------------|
| Assurance-maladie Paiements aux médecins | Santé | 2012 | 2 | 2 | 44 | Afin d'améliorer la reddition de comptes, nous recommandons que le ministère présente dans des rapports annuels destinés au public des données sommaires relatives à la rémunération des médecins, telles que les suivantes: total des paiements pour chaque méthode de rémunération (paiements à l'acte, salaire, paiements à la vacation, autres modes de rémunération), rémunération des médecins par échelle monétaire, rémunération des médecins par spécialité, etc. | Non mise en oeuvre |